

Lycée Saint-Louis
44 bld Saint-Michel
75006

PERIODE DE CONCOURS DU 30 AVRIL AU 16 MAI 2018
DEMI-PENSIONNAIRE

1. Si vous souhaitez pouvoir bénéficier du service de restauration : aucune démarche à faire.
2. Si vous souhaitez une remise d'ordre (une réduction des frais de la demi-pension)

Vous devez renseigner et déposer à l'intendance le formulaire ci-dessous **au plus tard le 6 Avril dernier délai.**

Aucune possibilité de prendre un déjeuner durant cette période (carte bloquée)



Les remises d'ordre sont appliquées **sur toute la période de concours (du 30 avril au 16 mai) et *obligatoirement sur demande.***

A REMPLIR ET A DEPOSER AU SERVICE FINANCIER (RDC) AVANT LE 6 AVRIL DERNIER DELAI

REMISE D'ORDRE PERIODE DE CONCOURS du 30 avril au 16 mai

DEMI-PENSIONNAIRE



La remise d'ordre s'applique sur toute la période.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

Portable :

Date :

Signature :